

POLLS.

Fixation des lieux des, (H.-C.) *Voir* Bill, No. 110.

POMPIERS.

Association des, de Montréal. Retour, 62. Pétition, 63. *Voir* Bill, No. 30.

Exemptés de la taxe pour travail personnel. *Voir* Bill, No. 200.

PONTS.

Sur la rivière Bécancour. Pétition, 14.

Do Richelieu. Do 26.

Do Chaudière. Do 28.

Do Etchemin. Do 28.

Dans la paroisse St. Croix. Do 29.

Et chemins de Bolton et Stukely. Pétition, 38.

Et chemins du comté de Saguenay. Pétition, 40.

Et chemins dans le township de Whitworth, (Rimouski). Pétition, 52.

Sur la rivière St. François. Pétition, 61.

Sur le St. Laurent au Carouge. Pétition, 63.

Sur la rivière de Kamouraska. Pétition, 84.

Pour accorder certains privilèges, relativement aux péages sur les. Pétitions, 90, 159.

Compagnies (B.-C.) pour la construction de chemins macadamisés et. *Voir* Bill, No. 112.

Suspendu de Buffalo et Fort Erié. *Voir* Bill, No. 130.

Pour acheter et rebâtir le, de Montmorency. *Voir* Bill, No. 155.

POPULATION.

Voir Recensement.

PORT.

Hope, Quai et havre de, 61.

Robinson et Niagara canal. *Voir* Adresse, No. 12, et Résolutions.

Burwell, Havre de. *Voir* Bill, No. 126.

PORTAGE.

Chemin du (Témiscouata). Pétition, 47.

POSTES.

Le greffier reçoit ordre d'ouvrir un compte avec le bureau de, 13.

104

POSTES—*Continuation.*

Abolition du travail dans les bureaux de, le dimanche. Pétitions, 35, 59, 64, 67, 85, 89, 108, 110, 112, 133, 142, 153, 161, 163, 170. *Voir* Adresse, No. 21.

Modification de l'acte des. *Voir* Bill, No. 25.

POTTON.

District séparé de Bolton, Missisquoi, Shefford et, 61.

PRÉFETS.

Voir Municipalités.

PRESCOTT.

Municipalité de Russell et, 46.

Chemin de fer de Bytown et. *Voir* Bill, No. 93.

PRIMOGENITURE.

Abolition de la. *Voir* Bill, No. 72.

PRINCE-EDOUARD.

Retour de la société d'agriculture de, 42.

Phares de North Cape, East Point et, 86.

PRISON.

Et cour à Hamilton. Pétitions, 36, 92. *Voir* Bill, No. 116.

Et cour à Kamouraska. Pétition, 83. *Voir* Bills, No. 17, 82.

Frais de la garde de la, de Montréal. *Voir* Bill, No. 191.

PRIVILÈGES.

Voir Comité, No. 1.

PROCLAMATIONS.

Prorogeant le Parlement au 23 octobre, 1850, 5.

Do do 28 novem., do 6.

Do do 2 janvier, 1851, 7.

Do do 6 février, do 7.

Do do 12 mars, do 8.

Do do 17 avril, do 9.

Do do 28 mai, do 10.

PROCUREURS ET SOLLICITEURS.

Voir Cours.

PROMISSOIRES.